

- Etablir des affichages systématiques dans des endroits clés du Pays (Mairie, lieux culturels existants) en y mettant à jour régulièrement les évènements culturels à venir.
- Créer une lettre d'information (électronique ?) mensuelle par exemple qui permette de rappeler régulièrement aux personnes intéressées les évènements à venir. Lors des Lundis du GAL les coordonnées des personnes présentes sont recueillies, il serait possible de leur demander si elles souhaitent recevoir cette lettre d'information. Ce serait ainsi une centaine de personnes qui pourraient être jointes à travers le Pays et qui pourraient, espérons-le être un relais efficace après du reste de la population. C'est cette même lettre d'information qu'on pourrait demander aux maires ou aux lieux culturels d'afficher de façon facilement accessible.
- Rendre plus visible sur les manifestations les logos du programme, notamment « Beauce et Gâtinais : Arts et Culture », pour en faire de vrais signes de reconnaissance. Eventuellement avoir des kakémonos présentant brièvement le programme et qui puissent être installés lors des manifestations où cela est possible afin de rappeler les objectifs et les moyens mis en œuvre (Financement européen, démarche territoriale, soutien à des projets locaux, etc.).
- Dans l'idéal il faudrait réussir à intéresser une télévision sinon nationale, du moins régionale, par exemple à l'occasion d'un évènement soutenu par le programme et d'une ampleur particulière, afin d'offrir une vraie visibilité aux réalisations du programme. Ce type de reportage télévisé peut permettre d'une part aux habitants du territoire d'être informés, et d'autre part d'éventuellement ouvrir la voie à un développement touristique, même si bien sûr, cela doit aller de pair avec une politique active dans ce domaine.

## **I.2. Renouveler l'implication des acteurs du territoire**

En parallèle d'une politique de communication plus construite, il faudrait réussir à impliquer davantage les partenaires du territoire. Les problèmes qui se posent sont de plusieurs ordres. D'une part il semblerait que beaucoup d'élus du territoire n'ont pas réalisé l'aide que représentait LEADER+ pour le territoire et y

sont restées indifférentes, n'ont pas joué leur rôle de diffuseur de l'information auprès des habitants (plaquettes d'information qui restent dans des cartons) et des éventuels porteurs de projets. D'autre part, les membres du comité de programmation eux-mêmes se sentent bien souvent extérieurs au programme, alors même qu'ils devraient en être le cœur décisionnel, et n'ont pas toujours une idée précise de ses particularités et de son fonctionnement.

La perspective d'une nouvelle contractualisation est donc l'occasion de continuer le travail réalisé depuis 2002 pour identifier de nouveaux porteurs de projet potentiels, améliorer l'information et l'action pédagogique auprès des différentes collectivités. Il serait ainsi peut-être possible de renouveler en partie le comité de programmation pour donner un nouveau souffle, une nouvelle dynamique au projet de territoire. Cela pourrait également être l'occasion de s'ouvrir à des membres qui ne proviennent pas strictement du secteur culturel mais qui puissent constituer un apport intéressant : représentants du secteur social, environnemental, agricole, touristique.

De plus, en raison des nouvelles procédures et règles de financement pour le prochain programme, il sera primordial de convaincre les collectivités publiques d'engager des partenariats avec les acteurs privés. La structuration récente de différentes intercommunalités (dont deux se sont déjà dotées d'une compétence culturelle) devrait faciliter les projets de partenariat à l'avenir.

### **I.3. Soutenir des actions de plus grande envergure**

Au-delà des questions de fonctionnement du programme, se posent celles concernant les projets et les actions soutenues.

L'une des critiques qui est revenue régulièrement lors des entretiens menés avec les membres du comité de programmation est celle du « saupoudrage » des fonds et des projets sur le territoire. Ce mode de soutien a cependant été nécessaire. Il n'aurait pas été possible, à partir de rien, de faire émerger des projets culturels très ambitieux sur un territoire où la Culture n'était pas une priorité, ni forcément un manque identifié clairement par les élus. Il fallait donc en passer par le financement de projets parfois modestes pour permettre aux associations, aux artistes, aux habitants de se connaître et se rencontrer et de faire admettre aux différents partenaires l'existence d'une vie culturelle sur le territoire.

Mais aujourd'hui, il est vrai que la situation a changé. En faisant naître une vie culturelle, LEADER+ a aussi fait se développer le besoin d'évènements plus importants. Le programme a eu un effet levier indéniable pour beaucoup de fêtes, notamment dans le cadre de la Route du Blé, mais aussi d'autres évènements. Il a montré aux communes qu'il était possible d'organiser des spectacles. Le programme doit maintenant aller plus loin et se fixer une ambition plus grande.

La Route du Blé est une action d'ampleur certes mais qui d'une part est en fait l'accumulation de projets de plus ou moins grande importance et d'autre part ne satisfait pas suffisamment les ambitions culturelles du Pays et sa volonté d'unité territoriale. La Route du Blé n'est pas assez fédératrice de l'ensemble du territoire. Pour autant elle est d'une grande importance et ne devra pour l'avenir pas être négligée : elle est devenue un incontournable de l'été, d'ailleurs plus pour les habitants que pour les touristes. Cependant, il existe une demande pour un évènement culturel qui devienne tout à la fois un signe de reconnaissance pour le Pays et qui soit visible de l'extérieur. Il pourrait s'agir d'un gros spectacle, d'un festival, etc. et qui arrive à regrouper des participants de tout le Pays. Mais ce type de projet ne se monte pas du jour au lendemain, et le souhait de lui donner de la notoriété ne suffit pas.

Pour parvenir un jour à atteindre cet objectif, il faudrait lancer dès maintenant une réflexion concertée entre les différentes collectivités et acteurs de culture pour faire émerger des idées. Il faudrait également sans doute réfléchir à une meilleure mise en réseau des lieux de spectacle et/ou de patrimoine qui pourraient accueillir des projets dans ce cadre. Il faut avant tout une idée forte et largement partagée pour espérer aboutir. Le diagnostic culturel du cabinet ArcEссор a déjà posé les bases de cette démarche.

Cette réflexion devra être menée rapidement afin de pouvoir être incluse dans la candidature pour un contrat LEADER 2007-2013.

#### **I.4. Se rapprocher des politiques « naturelles » du Pays**

Par ailleurs, il est apparu que l'aspect ressources naturelles avait été en grande partie laissé de côté dans LEADER+. Cela est d'autant plus étonnant que le Pays est engagé dans une politique de gestion de la nappe de Beauce et des ressources en eau avec la constitution d'un SAGE et qu'il a un contrat rural. Or ces deux « axes » de la politique du Pays prévoient un volet « sensibilisation ». On pourrait donc imaginer

coordonner des actions LEADER+ avec les autres politiques du Pays. Cela pourrait aboutir à des projets communs où chacun apporte un aspect complémentaire.

## ***II. Et si il n'y avait pas de LEADER 2007-2013...***

L'hypothèse d'une non-reconduction d'un contrat LEADER+ sur le Pays n'est pas souhaitable, cependant il faut l'envisager. La question principale à se poser est « Le Pays souhaite-t-il continuer à mener une politique culturelle, et si oui, quels moyens se donne-t-il ? ».

L'une des forces du programme sur la période 2000-2006 a été d'avoir au sein du Pays une cellule d'animation dédiée. C'est grâce à cette cellule qu'il a pu y avoir un vrai suivi des dossiers, une aide aux porteurs de projet et une gestion technique et financière efficace. L'agent de développement du Pays étant déjà occupée à plein temps par ses autres tâches, il n'aurait pas été imaginable d'assurer une telle animation du programme sans ces deux temps plein et ce mi-temps. Ainsi, la réussite du programme « Beauce et Gâtinais : Arts et Culture » n'a pas tenu uniquement aux fonds européens. Ils ont bien sûr été indispensables, mais c'est d'avoir cette équipe d'animation qui a permis d'aller chercher les porteurs de projet, de les aider et d'assurer le bon suivi des actions.

Si le programme LEADER n'est pas reconduit sur le territoire il n'y aura donc plus les fonds européens. Il faudra cependant réfléchir au maintien ou non d'une politique culturelle sur le Pays. Si le Pays souhaite continuer, alors en plus de trouver des financements, même moindres, il faudra également s'en donner les moyens humains. Le maintien d'une animation permettrait de coordonner les différentes initiatives, de mettre en réseau, d'aider au montage de projets et de dossiers de subventions auprès des autres collectivités et donc, finalement, de ne pas perdre les acquis du programme LEADER+.

## **Liste des annexes**

Données chiffrées sur le suivi du programme

Dépouillement questionnaires CNASEA

Dépouillement entretiens

Notations spécificités LEADER+

Dépouillement Route du Blé 2006

Nombre de participants aux Lundis du GAL